

# Communiqué de Presse

– En dehors de la séance boursière - Information réglementée\*

14 décembre 2012 (avant séance boursière)

## Résultat de l'augmentation de capital de KBC Groupe SA et conséquences dans le cadre de la législation en matière de transparence

L'augmentation de capital de KBC Groupe SA (voir communiqués de presse du 10 décembre 2012 disponible sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)) entraîne les modifications suivantes en ce qui concerne le capital social et le nombre d'actions/ de droits de vote de KBC Groupe SA.

- Le capital social est majoré de 204 746 823,12 euros à 1 449 873 364,87 euros.
- Le nombre total d'actions augmente avec 58 835 294 à 416 815 607. Le nombre de droits de vote augmente aussi avec 58 835 294 à 416 815 607.

Les informations les plus récentes concernant le capital social et le nombre d'actions KBC Groupe SA en circulation sont également disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

---

**KBC Groupe SA**

Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles

Viviane Huybrecht:

Directeur

Communication Groupe et

Service Presse / Porte-parole

Tél. 02 429 85 45

Service Presse

Tél. 02 429 65 01

Fax 02 429 81 60

E-mail:[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

\* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation  
sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés  
sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à  
[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)



Suivez nous

[www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)